A ST-HILAIRE-LÈZ-CAMBRAI

Le parti clérical de cette commune tente un nouvel assaut pour conquérir la mairie. Il crée ou alimente des associations de toutes sortes :

Jeunesse catholique et romaine;
Jeunesse républicaine et des travailleurs (On en fait en Allemagne qui ont le même but);
Syndicat des patrons agricoles, sous les auspices du comte d'Hespel (peu de vaches et beaucoup de beurre);
Syndicat jaune des fileurs;
Syndicat industriel et du coin de terre, où on propose à des malheureux pour 60 fr. ce qu'on paie de 40 à 50 fr., en terres des pauvres;
Société d'arbalétriers, etc., etc.

Le parti républicain, confiant dans la clairvoyance des ouvriers, laisse aux adversaires patauger dans leurs agissements trompeurs, il ne s'en préoccupe aucunement.

Cette tranquillité ne suffit pas aux cléricaux, qui recommencent à s'en prendre aux personnes et à déverser l'insulte dans une feuille qui a cette spécialité. Comme de coutume les lâchetés se couvrent de l'anonymat.

Le chef du parti clérical de St-Hilaire, qui mentionne toutes ces calomnies et ces méchancetés, sera pourtant le premier à se plaindre quand nous peu en lui dira quelques vérités.

A SEQUEDIN

Depuis toujours, notre commune a désiré être reliée à celle de Loos par un chemin passé parmi de la gare. Nous ne voulons pas énumérer ici les avantages de cette route. Il nous suffira, croyons-nous, pour en démontrer l'utilité, de rappeler que tous les partis furent constamment inscrits dans leur programme.

Il y a quatre ans encore, lors des élections municipales, nous pouvions lire dans la profession de foi des candidats réactionnaires la phrase suivante :

« Déjà nous avons fait certaines démarches qui nous permettent de vous affirmer que le projet de route reliant directement Sequedin à Loos, est sur le point d'être adopté. Notre ténacité et notre persévérance en hâteront l'exécution. »

Ce pavé est décidé aujourd'hui, grâce aux instances de la municipalité actuelle. Seulement, car il y a un seulement, MM. les réactionnaires, si ardents autrefois à le réclamer, le refusent aujourd'hui et les fils des Siembres d'autrefois brûlant ce qu'ils avaient adoré, ils font circuler une protestation contre les dépenses qu'il occasionnera.

Il est, de fait, que les dépenses du dit chemin, estimées au devis 37.445 fr., pourraient paraître onéreuses pour Sequedin, si la commune devait en supporter seule la totalité. Mais ce que les protestataires oublient de dire, c'est que nos édiles ont pu arriver à faire classer ce chemin d'intérêt commun, de sorte que, grâce aux subventions des groupements intéressés, la dépense communale va se trouver réduite à 4.752 fr.

C'est sans doute cela qui les empêche de digérer un morceau qui leur paraissait jadis si attrayant, et en tout cas fait l'éloge de la municipalité qui a su l'obtenir.

LA RÉGION

A TOURCOING

On apprend la mort tragique SURVENUE EN ALGÉRIE d'un jeune militaire Tourquennois

Un jeune militaire Tourquennois du 1er génie, à Versailles, détaché à Nemours, province d'Oran, comme colombophile, est mort accidentellement en tombant d'un rocher

Un télégramme de Nemours, province d'Oran, parvenu hier matin à la Mairie de Tourcoing, avisait de la mort, à l'hôpital de Nemours, d'un de nos jeunes concitoyens, M. Clovis Desmettre, incorporé en octobre dernier au 1er régiment du génie, à Versailles.

Il y a environ trois semaines, le jeune militaire fut détaché, comme colombophile, à Nemours, province d'Oran.

Sa famille avait reçu récemment une lettre de la jeune homme annonçant son arrivée en excellente santé et disant qu'il comptait être envoyé bientôt comme colombophile attaché au corps de débarquement du Maroc.

La dépêche annonçant le décès était muette sur les causes.

On prévint avec ménagements les parents qui habitent rue de Fives, 44, du grand malheur qui venait de les frapper. Clovis Desmettre était le fils unique d'une famille ouvrière. Le père, tisserand en ameublement, travaille chez MM. Lorthioir et Delaire, rue Petit-Village, et est membre de la commission administrative de la société de secours mutuels « la Prévoyance ».

Le maire de Tourcoing, à la demande de la famille du jeune militaire décédé, télégraphia à Nemours pour connaître les causes de la mort.

Un second télégramme, daté de Nemours, 8 heures du soir, et parvenu vers 6 heures à la mairie, est ainsi conçu :

« Maire, Tourcoing,
Nemours-Algérie, 7, 4 h. soir.
Soldat Desmettre mort tombant rocher.
Signé : Jacquemin. »

M. Delphin Dumortier, conseiller municipal et président de la « Prévoyance », s'est chargé de porter cette seconde dépêche à la connaissance des infortunés parents.

Une demande de rapatriement du corps du jeune militaire va être adressée à M. le ministre de la guerre.

A VALENCIENNES

ÉMOUVANT SUICIDE au Cimetière

Hier samedi, vers cinq heures du soir, au cimetière Saint-Roch, M. Henri Charles, 36 ans, maçon, demeurant rue Comtesse, 64, travaillait près de l'allée centrale, lorsqu'il vit un homme, correctement vêtu, qui venait de quitter une tombe, où il s'était agenouillé un moment, se diriger vers le monument élevé aux victimes de la guerre de 1870-71. Arrivé à environ 10 mètres de ce monument, l'inconnu sortit un revolver de sa poche et se tira trois balles dans la tempe droite. Il tomba à la renverse, les bras en croix, laissant choir son arme. Le revolver fut relevé à cinquante centimètres de sa tête, qui baignait dans une mare de sang.

M. Charles appela aussitôt le surveillant fossoyeur du cimetière, M. Emmanuel Ivocha, qui s'approcha du désespéré. L'inconnu avait cessé de vivre. Le barillet du revolver, calibre de huit millimètres, contenait encore trois cartouches non tirées. Dans les poches des vêtements, se trouvaient une somme de 3 fr. 40, une photographie et une carte d'électeur délivrée par la commune de Waziers, qui permit d'établir l'identité du malheureux. M. Victor-Emile Loir, né le 29 octobre 1844, à Verchain, tailleur à Waziers.

L'un des parents du désespéré, qui habite Valenciennes, fut prévenu et fit transporter le corps à la morgue.

La tombe sur laquelle l'infortuné était allé s'agenouiller était celle de sa femme.

A FLINES-LES-RACHES

Une Tentative d'Assassinat

En rentrant chez lui, le soir, un meunier reçoit un coup de fusil. — L'enquête de la gendarmerie démontre que le crime était prémédité. — Une piste sérieuse.

Jeudi, dans la soirée, une tentative d'assassinat a été commise à Flines-les-Raches, rue du Hem, dans les circonstances suivantes :

Vers huit heures du soir, M. Auguste Décatoire, âgé de 37 ans, meunier et cultivateur, rentrait chez lui, monté sur une bicyclette. Il était à environ six mètres de sa demeure, rue du Hem, et venait de croiser sur la route un homme de grande taille lorsqu'il s'entendit interpeller.

« C'est lui. Décatoire, cria-t-on. »

— « Oui, répondit-il ».

Au même instant une détonation retentit et le meunier se sentit atteint.

Craignant une décharge nouvelle, il se laissa tomber sur le sol, faisant le mort, et l'agresseur prit la fuite dans la direction de la barrière du chemin de fer de Douai à Orchies, sise à environ 150 mètres de là.

Décatoire se relevant alors, remonta sur son vélo et se mit à la poursuite de son agresseur, sans toutefois pouvoir le retrouver.

Rentré chez lui, le meunier constata qu'il avait l'oreille gauche ensanglantée, ayant été percée de part en part par quelques plombs; son chapeau et son veston avaient été également, du côté gauche, percés de nombreux plombs.

M. Décatoire se garda bien de ressortir ce soir-là, mais vendredi matin il se rendit à l'endroit où l'on avait tiré sur lui et retrouva, dans la nochère de sa maison, toute une charge de plombs n° 2.

M. le maire de Flines, avisé de ces faits dans la matinée, télégraphia au parquet de Douai et à la gendarmerie, pour les prévenir de cette tentative d'assassinat.

Vendredi après-midi, le brigadier de gendarmerie Debureau et le gendarme Calvar se rendirent à Flines-les-Raches, où ils procédèrent à une minutieuse enquête de laquelle il résulta que l'auteur de cette tentative criminelle, ayant prémédité son acte, s'était posté sur la route à dix-huit mètres environ de la maison du meunier et que, lorsque celui-ci, rentrant chez lui, avait répondu à son interpellation, il avait tiré sur lui un coup de fusil, puis s'était enfui en croyant l'avoir tué.

L'examen de la nochère, où on a retrouvé la trace d'une partie de la charge, a démontré que le criminel s'était servi d'une arme de précision.

Continuant son enquête, la gendarmerie a recueilli des renseignements très intéressants qui l'ont conduit à trouver une piste sérieuse.

Rentrés très tard à Douai, les gendarmes ont conféré longuement avec le parquet, et samedi, dans la matinée, ils sont repartis pour Flines.

Il se pourrait qu'à l'heure où paraîtront ces lignes le nécaf précédé à l'arrestation de l'auteur présumé du crime.

A ORCHIES

Curés fraudeurs

Nous avons annoncé dans notre numéro de samedi la prise de contrebande faite par la douane contre deux ecclésiastiques porteurs de environ 7 kilos de tabac. Nous devons à la vérité d'ajouter quelques détails sur cette affaire.

Les deux ecclésiastiques dont il s'agit, MM. Fournier Augustin, domicilié à Chisson (Loire-Inférieure), 67 ans, et Ferdinand Jourdin, natif de Bailleul, habitant momentanément Péruwelz (Belgique), étaient âgés depuis la gare frontière, d'où ils étaient descendus du train laissant sous la banquette d'un wagon les paquets de tabac dont ils étaient munis. A la visite, fiers et hautains, ils avaient subi l'examen en témoignant une certaine répugnance pour ces mains profanes qui, légèrement, frôlaient leurs sacrées soutanes.

Mais voici où l'affaire se corse. Au lieu de remonter dans le même compartiment, les deux compères se logèrent dans un wagon voisin, estimant que si la visite des voitures était faite et amenait la découverte de la fraude, ils ne seraient pas surpris, montés dans ce compartiment, qui serait compromis. Braves cœurs, va !

Heureusement, le wagon resta vide, et l'on aperçut, en arrivant à Orchies, les deux compères se logèrent dans un wagon voisin, estimant que si la visite des voitures était faite et amenait la découverte de la fraude, ils ne seraient pas surpris, montés dans ce compartiment, qui serait compromis. Braves cœurs, va !

Mais voici où l'affaire se corse. Au lieu de remonter dans le même compartiment